

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Jijel -Mohamed Seddik ben Yahya-
Faculté des lettres et des langues
Département de langue et de littérature françaises

N° de série :
N° d'ordre :



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master
Spécialité : Sciences du langage
sujet

**Les interferences morphosyntaxiques au niveau des
productions écrites des apprenants de 2^{ème} année
moyenne**

Présenté par :

- BOUDJAADAR Selma
- BOULTIF Meryem

Encadreur :

M^{me}. ASSILA Wided

Membres du jury :

Président : M. BAYOU Ahcene	Maître assistant A	Université de jijel
Examineur: M. SISSAOUI Abdelazziz	Maître assistant A	Université de jijel
Rapporteur : M ^{me} . ASSILA Wided	Maître assistant A	Université de jijel

2016

Remerciement

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement Mme Assila wided qui a accepté de nous encadrer, pour son aide , ses efforts , et ses conseils précieuses qu'elle nous a fournis tout au long de la réalisation de ce travail .

Mes grands remerciements et mes reconnaissances les plus sincères vont à l'enseignant M.Abdelbasset kabar pour son aide précieuse et sa présence permanente durant toute cette période.

Un grand merci ira aussi aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce mémoire.

DEDICACE

A mon très cher père qui a tant espéré voir ce jour, qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude, et qu'il soit fier de moi comme il l'a toujours été.

A ma mère la plus belle créature que Dieu a créée sur terre, la source de tendresse, de patience et de générosité. Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

A la mémoire de la grande dame qui a tant sacrifié pour nous. Ma grand-mère aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous.

A mes sœurs Wissam et son mari Ataf, ahlam et son mari Abdelaâli, Amira, Nihad et Hibat allah en témoignage de l'attachement, de l'amour et de l'affection que je porte pour vous. Vous êtes toujours dans mon cœur.

A mon très cher et unique frère Sidali, je te souhaite un avenir plein de joie, de bonheur, de réussite et de sérénité. A travers ce travail je t'exprime mes sentiments de fraternité et d'amour.

Au « mazouzi » mon neveu Mohammed djad, ma plus grande source de bonheur, j'espère que la vie lui réserve le meilleur.

A mes meilleurs amis (Meriem, Bouchra, wafa, kenza, medjda, Zineb) sans oublier les amis de ma page facebook. Vous êtes pour moi des sœurs et des amies sur qui je peux compter. Je vous dédie ce travail et je vous souhaite une vie pleine de santé et de bonheur.

A tous mes collègues de promotion et toutes les personnes qui comptent pour moi.

Merci a vous tous.

BOUDJAADAR Selma

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A mon cher père , qui a tant espéré voir ce jour

A ma chère mère , la source de tendresse

Amon mes chères sœurs : Moufida et son mari Hichem,

Souhila , et MOUNA

A mon chère et unique frère Zakaria

A mes chers neveux : Amina , Abderrahmane ,et Ritedj

A mon ami M.Hubert Fagot et sa femme Marie Louise

A ma chère tante OUM ZINEDDINE

A tous mes amis

A tous ceux qui ont eu une sincère pensée pour moi tout au long de cette période

BOULTIF Meryem

Table des matières

1- Introduction générale.....	01
-------------------------------	----

Première partie: éléments théoriques

Chapitre 1 : L'interférence: définition et types

1- Définition.....	06
2- les types d' interférences.....	08
2.1-Les interférences phoniques.....	08
2.2- Les interférences lexico- sémantiques.....	09
2.3- Les interférences morpho-syntaxiques.....	12
3- la morphologie.....	16
4 - la syntaxe.....	17
5- la morpho-syntaxe.....	18

Chapitre 2: La réalité sociolinguistique en Algérie

1- La situation sociolinguistique en Algérie.....	21
1.1-L'arabe classique.....	21
1.2- L'arabe dialectal.....	21
1.3-Le berbère.....	21
1.4 -Le français.....	22
1.5- L'anglais.....	23
2- Le statut de la langue française.....	23
3- Le bilinguisme.....	24

Chapitre 3: Le système d'écriture et la production écrite

1- Acquisition et l'apprentissage des langues.....	27
2- le système arabe.....	30
2.1- Le système d'écriture.....	31
2.2-Le système linguistique.....	31
a- Au niveau de la morphologie.....	32
b- Au niveau de la phonétique.....	32

c- Au niveau de la syntaxe.....	33
3- Les difficultés de la production écrite en langue étrangère.....	33
4- La définition et les objectifs de l'expression écrite dans l'approche communicative.....	34

Deuxième partie: La pratique

- Introduction.....	43
---------------------	----

Chapitre 1: présentation du corpus , de la population et de la grille

d'analyse

1- présentation de la population.....	43
2- présentation du corpus.....	43
3- présentation de la grille d'analyse.....	44

Chapitre 2: L'analyse

1- Analyse qualitative.....	46
1.2 Résultats.....	52
2- Analyse quantitative.....	53
2.2 Résultats	54
3- synthèse des résultats.....	55
Conclusion générale.....	57

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, les habitudes de la langue maternelle exercent une influence sur l'acquisition des nouvelles règles et des nouvelles façons d'exprimer appartenant à la langue cible. L'apprenant commet alors des erreurs dites " les erreurs d'interférence".

En Algérie, l'arabe et le français n'ayant pas la même origine, ni la même Evolution , d'importantes différences manquent ces deux langues , non seulement au niveau phonologique mais aussi au niveau lexical et morpho-syntaxiques. Notre travail de recherche porte sur les particularités morpho-syntaxiques et ce en étudiant le phénomène de l'accord en genre et nombre et les modalités de dérivation et de composition ainsi que les modes d'agencement des unités linguistiques. Cela nous a amené à mettre notre réflexion sur la problématique suivante :

Qu'elles sont ces interférences morpho-syntaxiques ? D'où viennent-elles ?

Est- ce qu'elles ont un impact négatif important sur l'emploi de la langue cible?

En guise d'une réponse préalable, nous proposons les hypothèses suivantes:

Ces interférences sont dues à :

- _ La méconnaissance des règles de grammaire de la langue cible .
- _ L'influence de la langue maternelle sur la langue cible.

L'objectif de notre recherche est d'analyser et d'expliquer ces interférences et de les corriger .

Dans le but d'étudier ce phénomène et de vérifier les hypothèses émises , nous avons choisi d'effectuer une double analyse , quantitative et qualitative de

quelques productions écrites rédigées par les apprenants de 2e année moyenne au CEM ETTEHDIB à El- Milia à la wilaya de Jijel .

Nous avons choisi ce niveau de scolarisation, car l'activité de production écrite à ce niveau là ne consistera plus à compléter des textes par des mots déjà fournis, ou de mettre en ordre des phrases pour construire un texte homogène, mais à produire des phrases dans la langue cible et à rédiger un texte à partir d'une consigne portant sur différents sujets. L'élève va donc s'exprimer dans un système dont le fonctionnement est différent de celui de sa langue maternelle, cela va le conduire évidemment à commettre des erreurs lors de la rédaction.

Notre travail est subdivisé en deux parties, l'une est théorique et l'autre pratique .

Dans la partie théorique, nous abordons les fondements théoriques de notre recherche , tels que : l'interférence, la morphologie, la syntaxe, la morpho-syntaxe, le bilinguisme ,ainsi que les types d' interférences. Cette partie comportera trois chapitres:

Dans le premier chapitre nous mettons en lumière le phénomène d'interférence et ses différents types.

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude de la réalité sociolinguistique en Algérie ainsi que la place de la langue française à l'école algérienne. Nous abordons aussi dans ce chapitre, le concept de bilinguisme.

Le dernier chapitre comportera les concepts de l'acquisition et de l'apprentissage, les systèmes d'écriture arabe et français, la définition de la production écrite ainsi que ses objectifs.

Dans la partie pratique, nous allons expliquer la méthodologie de travail, décrire le corpus, et analyser quantitativement et qualitativement les productions écrites des élèves de 2^e année moyenne à partir d'une grille d'analyse que nous avons conçue nous-même .

Première partie

Eléments théoriques

Chapitre 1

L'interférence : définition et types

L'apprentissage d'une langue c'est se conformer à de nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologiques, lexicales et sémantiques. L'apprenant aura donc souvent tendance à transposer les règles de sa langue maternelle dans la langue cible .Au cours de ce passage, des interférences se produisent.

1_ Définition de l' interférence :

Selon Weinreich (1963:1) « *le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté ,couleur ,temps , etc)* ».

Le phénomène marque alors l'influence des structures d'une langue sur une autre. C'est l'introduction dans une langue cible(L2) par ignorance ou par inadvertance des segments ou des particularités linguistiques appartenant à une langue source (L1). Ces écarts interférentiels se manifestent au niveau phonétique (trait accentuel, altérations dans la réalisation des unités phoniques...) ,au niveau lexical (les emprunts ,les calques...) ,au niveau grammatical par l'altération des règles syntaxiques et morphologiques.

Selon Mackey (1976:397) « *L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou l'on en écrit une autre* » . Selon lui ,un locuteur bilingue produit un discours monolingue, utilise majoritairement une langue, mais par moment ,des segments d'une autre langue font irruption dans son discours.

Pour lui ,ce qui caractérise l'interférence est qu'il s'agit d'un processus inconscient par rapport à l'alternance codique ou aux emprunts qui semblent plus

souvent conscients ,et qui se manifestent dans ses discours bilingues. Ceci signifie qu'un locuteur peut inconsciemment faire des interférences dans un discours monolingue adressé à un interlocuteur monolingue.

1.1. D'un point de vue psychologique :

L'interférence a pu être conçue comme une contamination de comportements. Selon Le petit glossaire publié à l'intention des enseignants des langues vivantes par l'association américaine MLA(modern language association)(1970 : 34) « *L'interférence est l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude* ». Ce type de définition relève de la psychologie appliquée, il sera utile donc de faire référence aux expériences sur le conditionnement, et aux théories de l'apprentissage.(ARFA Soumia, 2013 :15)

1.2.D'un point de vue linguistique :

Linguistiquement, L'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues . Mackey la définit très simplement, selon lui « *L'interférence est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* » .

Les linguistes qui se sont intéressés aux problèmes de bilinguisme ,ont consacré leurs recherches à l'étude des interférences relevant dans les communautés bilingues.On s'est aperçu qu'il y a d'autres cas de réalisation ou situations de bilinguisme, parmi lesquels on peut compter les contacts de langues qui se produisent dans l'apprentissage d'une langue étrangère.(GAOUDI Fella, 2012 :52)

1.3. Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes :

L'interférence que commet un apprenant d'une langue étrangère ,est considérée comme une déviation vers la langue cible , sous l'effet des habitudes de sa langue maternelle. Les enseignants de langues qui rencontrent souvent ce phénomène, remarquent que l'introduction d'un élément de la langue maternelle (L1) n'est pas un fait arbitraire ,il y a interférence lorsque l'analogie entre un élément de (L2) avec un élément correspondant de (L1) entraîne le glissement vers la langue cible d'un élément simultané ou suivant. Un élément analogique joue alors le rôle d'un stimulus ambigu , ce dernier renvoie à un comportement antérieur à la langue maternelle.(Idem 52-53)

2.Les types des interférences :

Tout enseignant de langue étrangère a pu constater l'existence d'interférence provenant de la langue source de L'apprenant. Quelques expériences en classe ont mis en valeur l'influence de la langue maternelle lors de l'apprentissage dans plusieurs domaines : phonétique, lexical , sémantique , grammatical..(ANNICK Rivens , 1994 :1)

2.1. Les interférences phoniques :

Ce type d'interférence est plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit.la première chose qui détermine les interférences phoniques est l'absence de phonème dans une langue par rapport à l'autre .Par exemple le français possède le [v] alors que l'arabe n'en possède pas.(Idem)

Sur l'origine de ces interférences, Léon a affirmé: (1976:41_43) « *Une faute de prononciation d'un étranger peut avoir deux causes essentielles : soit une transposition...d'une habitude propre à son système linguistique (manière de*

distribution des sons) ,soit une transposition propre à ses habitudes (manière de prononcer les sons) .Il est bien évident que ces deux facteurs n'influencent réciproquement et que les séparer c'est artificiel.(...) Il importe donc ,avant de commencer la correction phonétique, d'établir un inventaire comparé des possibilités de distribution des sons dans les deux langues en présence, afin de prévoir les difficultés et d'attirer l'attention des élèves ».

Ces interférences proviennent alors du lien entre les deux langues mises en parallèle par le locuteur.

2.2.Les interférences lexico- sémantiques :

2.2.1.Les interférences lexicales:

Selon Hamers (1997 :178) « *On parle d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue ,remplace de façon inconsciente ,un mot de la langue parlée par un mot d'une autre langue » .*

L'interférence lexicale consiste donc à remplacer inconsciemment un mot relevant de la langue source par un autre mot relevant de la langue étrangère sensé avoir le même sens.

Ce type d'interférence peut se manifester sous différentes formes.

Selon Calvet (1993 :25) « *Dans le domaine lexical, les interférences les plus simples sont celles qui consistent à tomber dans le piège des faux amis [...]. Ou encore des créations dans une langue sur le modèle de l'autre » .*

Calvet veut dire par la notion de -faux amis- ,les mots appartenant à de différentes langues et ayant des formes semblables parce qu'ils sont de même origine ,ces mots peuvent être donc considérés comme des équivalents, alors

qu'ils ont un sens et un usage partiellement ou totalement différents dans chacune d'elles.

(Jean- Marie Essono ,1998 :62)

L'interférence lexicale peut être aussi sous la forme d'une traduction littérale d'une expression ou d'un énoncé, ou ce qu'on appelle " le calque", elle peut être produite lorsque le bilingue produit dans son discours , des énoncés structurés selon le modèle d'une autre langue.

« *L'interférence lexicale peut produire l'emprunt : plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation* » (Idem:25).

Le phénomène d'emprunt qui consiste à introduire un mot d'une autre langue tel qu'il est ,avec sa propre morphologie et prononciation, peut également être le résultat de l'interférence lexicale.

les interférences lexicales sont donc de deux types: le calque et l'emprunt.

- L'emprunt :

Pour Hamers(1983 :451) l'emprunt est :"*élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre*" .

C'est le fait d'intégrer une unité lexicale à une autre langue, dans la langue parlée. Il concerne toutes les langues du fait de l'échange qui existe entre elles, soit pour des raisons géographiques (le voisinage des pays) soit à cause des conquêtes de colonisation. Il touche essentiellement le vocabulaire.

Ex: week-end , est un mot emprunté de l'anglais au français .

- Le calque :

Selon Jean-Marie Essono(1998 :61) « *C'est la transposition d'un mot ou d'une expression d'une langue prêteuse à une langue emprunteuse par le biais de la traduction* » .

Il est donc une forme de l'emprunt qui consiste à traduire littéralement un terme d'une langue à une langue , en s'inspirant d'avantage de sa lettre que de son sens.

Ex: Honey moon , qui a donné " lune de miel" ,est un calque de l'anglais.

2.2.2.Les interférences sémantiques :

L'interférence sémantique, est un écart due à une mauvaise interprétation du contenu d'un message dans la langue seconde, en se référant aux équivalents de langue maternelle.

Selon Mackey (1976 :402) « *L'interférence sémantique due au fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue* ». Selon lui , le bilingue peut former des énoncés où il utilisera de nouveaux mots créés par sa propre compétence linguistique en introduisant de nouvelles structures.

Ex: Tu parles de vide , pour dire : tu parles sans référence

Le locuteur a utilisé ici une structure sémantique imitée de sa langue maternelle.

Ce type d'interférence peut être aussi dû à une fausse traduction, où on insère des mots ou des expressions provenant de la langue maternelle de l'apprenant, ce qui entraînera une ambiguïté et une mal compréhension du message .Cette ambiguïté au niveau sémantique est la conséquence de l'interférence lexicale, car

l'élément provenant de la langue maternelle, employé dans une expression en langue étrangère n'aurait pas le même sens et ne correspondrait pas à la même idée qu'on voudra exprimer, de ce fait , on risque d'avoir une fausse idée en langue étrangère.(GAOUDI Fella, 2012 :44)

2.3.Les interférences morpho-syntaxiques :

Les interférences morpho-syntaxiques sont celles qui concernent la grammaire c'est à dire la transposition des règles grammaticales d'une langue à une autre. Tels les accords des phrases, l'absence d'accent, l'agencement erroné des morphèmes d'une phase.

L'interférence morpho-syntaxiques est selon Dubois (1993:225) « *La présence des modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* ». L'interférence morphologique concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition.

L'interférence syntaxique concerne les modes d'agencement des unités et les rapports qu'elles suscitent. On regroupe ces deux interférences puisque, l'interférence morphologique entraîne souvent l'interférence syntaxique. Ex: le maison est loué.

L'apprenant bilingue introduit des caractères, et des unités provenant de différentes catégories grammaticales dans la langue cible. À ce sujet , Mackey a affirmé « *Il y a interférence syntaxique lorsque il y a introduction dans la langue des bilingues d'unités et de combinaisons de parties de discours ,de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels provenant d'une autre langue* » .(will1 ma .free. Fr mémoire – licence .htm)

Ce type d'interférence touche la phrase simple ainsi que la phrase complexe.

2.3.1. La phrase simple :

Dans le cadre de la phrase simple , ces interférences touchent les règles du genre ,de l'accord et certains morphèmes fonctionnels .

_ Le genre:

Les noms en arabe sont comme en français se distinguent par le genre et le nombre .La détermination de ces derniers est arbitraire et conventionnelle . L'arabophone peut avoir donc tendance à reporter dans la langue cible ,la règle du genre dans la langue maternelle. Par exemple , " la lune " , est un nom féminin en français, alors qu'en arabe (القمر) est un nom masculin. De ce fait, un arabophone peut dire :

« le lune » au lieu de « la lune » , « la tapis est large » au lieu de « le tapis est large ». On a employé le déterminant " la" au lieu de " le ". Cela, s'explique par le fait qu'en français, il n'y a pas de règle à suivre Pour déterminer le genre exacte d'un mot par exemple, le mot français « arbre » ,il n ' y a aucun indice qui détermine si c'est un mot masculin ou féminin. Par contre , l'arabe dispose de ces règles. Pour les mots en arabe, le féminin est distingué du masculin au niveau de la structure morphologique.(ARFA Soumia, 2013 :20)

Ce qui distingue le féminin du masculin est un phonème qui s'attache en position finale du mot .Ce phonème se prononce [a] .De plus ,en arabe il n ' y a qu'un seul déterminant qui peut être utilisé avec les deux genres. Ce déterminant se prononce [l] avec la gémination. (will1 ma .free.Fr mémoire – licence.htm)

-L'accord :

On parlera de l'accord entre noms et adjectifs, et entre noms et déterminants . Ex : « J'ai fermé un autre porte » au lieu de « j'ai fermé une autre porte ». On

remarque que le rapport d'accord n'est pas marqué entre le nom et le déterminant. Cela s'explique par la nature du déterminant existant dans le système arabe qui possède un seul déterminant le masculin et pour le féminin. Par contre , en français il y a deux déterminants de genres différents ; un pour les noms masculins et un pour les noms féminins . Ex: « les portes sont ouverte » au lieu de « les portes sont ouvertes ». On constate que le rapport d'accord en nombre n'est pas marqué entre le nom et l'adjectif. Cela s'explique par le fait que dans certains en arabe, on fait pas l'accord entre les noms et certains adjectifs, ces derniers sont invariables et utilisables avec les noms soit singuliers ou pluriels.(ARFA Soumia ,2013 :20)

_ Les morphèmes fonctionnels :

Les morphèmes fonctionnels tels les propositions et les conjonctions sont également touchés par ce type d'interférence. Cela peut être expliqué à travers les exemples suivants: Ex : « il lave les mains chez chaque repas » au lieu de « Il lave les mains à chaque repas ». Un locuteur arabophone utilise la préposition « chez » à la place de la préposition « à » ,ceci peut être justifié par l'influence de la règle selon laquelle, la phrase dans la langue maternelle est structurée ; le système syntaxique de l'arabe ne contient pas la préposition « à » . Donc ,cette préposition se substitue automatiquement par une autre équivalente en arabe qui porte le même sens de la préposition changée. Les morphèmes d'amalgame ou les articles contractés (du , au) sont aussi touchés par l'interférence syntaxique. Ex: « le guide de le professeur » au lieu de « le guide du professeur » . On remarque l'emploi de (de le) au lieu de l'article contracté (du) qui relie un nom et son complément déterminé de genre masculin. Cet emploi peut être expliqué par l'absence des morphèmes d'amalgame dans le système de la langue arabe.(will1 ma .free.Fr mémoire – licence.htm)

2.3.2. la phrase complexe :

Elles touchent les subordonnées relatives et conjonctives .Dans la subordonnée relative, trois types d'erreurs sont possibles :

2.3.2.1. L'omission du pronom relatif :

L'apprenant peut oublier d'utiliser le pronom relatif reliant la proposition principale à la proposition relative . Ce que illustre la phrase suivante: « J'ai une amie travaille à la poste » au lieu de « j'ai une amie qui travaille à la poste ». On peut remarquer qu'il y a effacement du pronom relatif .(ARFA Soumia, 2013 :21)

2.3.2.2. Le mauvais choix du pronom relatif :

C'est lorsque on introduit toutes les subordonnées relatives par le pronom (que) Ex: « le quartier que j'habite » au lieu de « le quartier où j'habite ».

« le sujet que tu m'as parlé » au lieu de « le sujet dont tu m'as parlé » . On remarque dans ces phrases que les deux subordonnées relatives sont introduites par le pronom (que), cela est dû au fait qu'en arabe, il n'existe qu'une seule conjonction. (Idem)

2.3.2.3. Le pronom relatif doublé d'un pronom anaphorique :

Généralement , toute subordonnée relative est introduite par un pronom relatif qui convient à sa structure et à son sens , mais cette réalisation est doublée par la reproduction de l'antécédent, en employant un pronom anaphorique qui se place après le sujet de la subordonnée relative. Ex: « le cadeau que tu me l'as offert » au lieu de « le cadeau que tu m'as donné ». Cette phrase est formée selon le modèle de la syntaxe arabe où le pronom relatif et le pronom

anaphorique remplacent l'antécédent dans la subordonnée. Dans la proposition conjonctive , L'interférence syntaxique se manifeste soit par la suppression de la conjonction: Ex: « il faut te parler » au lieu de « il faut que je te parle » . On remarque l'absence de la conjonction reliant la proposition conjonctive à la principale. Soit par l'attraction modale entre les deux propositions : Ex: « il faut que vous faites votre devoir » au lieu de « il faut que vous fassiez votre devoir ». Cela peut être justifié par le postulat que dans le système arabe , les verbes se conjuguent en un seul mode , alors qu'en français, ils se conjuguent en plusieurs modes .(Idem :21-22)

3.La morphologie :

Selon Jean_ Marie Essono (1998:108) « *Le terme "morphologie " est composé de (morpho) et (logie) , tiré du grec ancien (morphé) qui veut dire (forme) et (logos) qui veut dire (science) ».*

Étymologiquement, morphologie veut dire l'étude de la forme, c'est l'étude donc de la forme des mots notamment leurs variations.

Linguistiquement, il s'agit des formes ou variations sous lesquelles se présentent les mots d'une langue.

En français par exemple, elle analyse les phénomènes d'accord pour le genre et le nombre , les variations morphologiques des radicaux verbaux suivant le temps, le mode et la personne. Ex : Je veux , nous voulons...

La morphologie classe les mots en parties du discours et traite les différentes formes de la flexion.

En linguistique moderne , la morphologie à deux acceptions principales :

Selon Dubois (1994 :362) «_ *Ou bien la morphologie est la description des mots, c'est à dire les règles de combinaisons entre les morphèmes racines pour constituer des mots et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre , de genre , de temps , de personne et selon le cas par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaisons entre les morphèmes lexicaux pour constituer des phrases .*

-Ou bien la morphologie est la description à la fois des règles de structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrase. La morphologie se confond alors avec la formation des mots , la flexion et la syntaxe , et s'oppose au lexique et à la phonologie. En ce cas on dit plutôt la morpho-syntaxe ».

4.La syntaxe :

Le terme « syntaxe » vient du grec (*suntaxis*) qui veut dire ordre ou arrangement .Ainsi , elle étudiera l'organisation des unités linguistiques dans un énoncé.(<http://fr.m.wikibooks.org/wiki/morpho-syntaxe>).

Selon Dubois (1994 :519) la syntaxe est « *La partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases ,les unités significatives [....] La syntaxe a été parfois confondue avec la grammaire elle -même » .*

La syntaxe est la branche de la linguistique qui s'attache à décrire la manière dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue . Elle étudie l'ordre des mots ,celui qui peut changer le sens de la phrase ,par exemple :

« Pierre salue Jean et Jean salue Pierre » .

Les catégories grammaticales ,par exemple :

« Il fait froid » . Le pronom (il) est un pronom impersonnel, (fait froid) est une locution verbale.

Ainsi que les les fonctions grammaticales, par exemple :

« J'achète une robe » . Le pronom (je) est le sujet du verbe (achète) , et (une robe) est le complément d'objet direct . (<http://fr.m.wikipedia.org/wiki/syntaxe>)

5.La morpho-syntaxe :

Il apparaît clairement que le terme se compose de deux domaines : la morphologie et la syntaxe.

Selon Jean_ marie Essono (1998:109) « *Morphologie et syntaxe sont les deux composantes de la grammaire. Il est attribué à chacune de ces deux branches de l'analyse des domaines bien spécifiques. On réserve à la morphologie l'étude des morphèmes et des constituants syntaxiques, c'est_à_dire des formations qui , au sein de l'énoncé, assument les fonctions de sujet , d'objet, ou de circonstant ; à la syntaxe, on attribue le rôle de décrire les règles de combinaison et de relations entre constituants au sein de la phrase. Aujourd'hui, la distinction en linguistique moderne entre la morphologie et la syntaxe constitue un sujet de vives controverses car syntaxe et morphologie sont très liées. Aussi certains linguistes proposent -ils d'étudier l'ensemble des phénomènes morphologiques et syntaxiques en une seule discipline appelée morpho-syntaxe. Celles-ci consisterait à décrire des affixes flexionnels (conjugaison et déclinaison) , des règles de combinaison des morphèmes pour former des mots , des syntagmes et des phrases ».*

À partir des ces rôles attribués à ces deux domaines composant la morpho-syntaxe, on peut conclure que cette discipline concerne l'ensemble des structures

permettant la construction grammaticale d'un énoncé, ce qui contribue à comprendre le sens de ce dernier.

Chapitre 2

La réalité sociolinguistique en Algérie

1.La situation sociolinguistique en Algérie :

En vue d'étudier les interférences morpho-syntaxiques , il nous a semblé utile de donner un aperçu sur les langues en présence ainsi que leur statut .

L'Algérie se caractérise par l'existence de plusieurs variétés linguistiques. En Algérie, il y a l'arabe classique , l'arabe dialectal , le berbère , et le français.

1.1. L'arabe classique :

Il est exclusivement utilisé dans les contextes formels particuliers, très riche en vocabulaire et ne connaît pas d'usage spontané chez les arabophones.

Elle a pris sa valeur et sa scolarisation du livre sacré le Coran et sa relation avec la religion de l'État algérien .Cette langue est nommée aussi par certains linguistes : arabe littéral , arabe littéraire et arabe coranique.(BOUALITA Soumia, 2013 :26)

1.2. L'arabe dialectal :

C'est la langue maternelle de la majorité des algériens .Elle est acquise avec des règles implicites et de façon naturelle sur les genoux de la mère, c'est généralement la langue qui est pratiquée à la maison entre les amis ,dans les rues ,en d'autre terme dans des situations informelles .C'est une variété essentiellement orale ,elle est ni codifiée ni standardisée.(Idem)

1.3. Le berbère :

C'est la langue maternelle de certaines régions algériennes (ex: Bejaïa , Tizi ouzzou ,...).Les langues berbères sont l'ensemble des langues dérivées du (berbère ancien).Elle forment une branche de la famille des langues chamito-

sémitiques. Le berbère possède son propre système d'écriture. Il comporte différentes variations : kabyle ,chaoui ,m'zab et tergui .

Suite aux différentes revendications des berbérophones, le berbère est reconnu officiellement comme langue nationale .(Idem :27)

1.4.Le français :

l'Algérie par sa situation géographique et son histoire mouvementé était en relation avec les étrangers à des moments divers ,prélat qui ont permis aux langues utilisées par ces étrangers d'être en contact avec les algériens.

Dès le début de la colonisation, une entreprise de désarabisation et de francisation est menée afin de parfaire la conquête du pays. C'est donc le français qui a influencé les usages et de ce fait, il a acquis le statut particulier dans la société algérienne et la langue arabe était enseignée comme une langue étrangère. En même temps que la désarabisation va s'instaurer un processus de francisation en vue d'imposer le français, en remplaçant des noms de localités et de villes par des toponymes français.

Durant la période de la colonisation, la langue française donc était imposée au peuple algérien notamment dans l'administration et l'enseignement en substituant la langue arabe classique.

Le français préserve sa domination linguistique jusqu'à l'indépendance en 1962. Après l'indépendance, cette langue a perdu sa place surtout dans le domaine d'administration et d'enseignement.

Néanmoins, le français demeure présent en Algérie ,occupant une place importante dans la société algérienne. Ce que illustrent la majorité des études universitaires qui se font en français, les conversations (des emprunts) ,aussi

dans les mass-médias, où il y a des émissions et même des chaînes qui présentent exclusivement en français, dans la presse écrite, où il y a des journaux : ex : Le quotidien , Le soir ... (Idem :28)

1.5. L' anglais en Algérie :

Dans le contexte actuel de la globalisation, les échanges, la communication et la reconnaissance passent également et essentiellement par l'apprentissage de l'anglais . Cette "langue internationale" qui est la plus apprise et étudiée à travers le monde , et malgré qu'elle est enseignée dès le début de la première année moyenne , cependant le niveau des algérien en Anglais est très faible.....cet handicap empêche une bonne partie des étudiants et cadres algériens de postuler à des postes très intéressants ,très peu Algériens parlent , la plupart d'entre eux les jeunes . Selon *Euromonitor*, l'anglais est parlé en 2012 par 7 % des Algériens . bien qu'il y a beaucoup des parents qui réclament l'éducation de la langue française que l'anglaise pour leurs enfants car la langue de Shakespeare ,est la langue d'aujourd'hui .

On suppose que la langue de Shakespeare va occuper une place très importante comme avait déclaré Madame Benghrebti : "*L'Algérie est prête à s'ouvrir à toutes les langues étrangères, notamment l'anglais. Nous avons un grand désir d'améliorer et de développer l'enseignement de l'anglais en Algérie avec l'étroite collaboration du partenaire britannique* ".
(<https://www.migreat.co.uk/fr/maghrebins/london/actu/langue-anglaise-syst%C3%A8me-%C3%A9ducatif-alg%C3%A9rien-n1746>)

2.Le statut de la langue française :

La réalité linguistique actuelle permet de constater que cette langue ne semble pas avoir perdu totalement de son prestige . Son terrain d'usage s'élargit ces dernières années avec la prolifération des écoles privées. Ces dernières font

de cette langue une langue d'enseignement contrairement aux écoles publiques où elle est réduite simplement à une langue enseignée avec un volume d'horaire réduit. Néanmoins, le français demeure la langue d'élite, il concurrence l'arabe classique dans de nombreux domaines notamment celui de l'économie et des sciences. Il demeure également largement employé en dehors de ces domaines.

La langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne et ce à tous les niveaux : économique, social, éducatif, scientifique. Le français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige et en particulier dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines notamment dans leur vie quotidienne.([www .djelfa.info](http://www.djelfa.info) :2012)

3.Le bilinguisme :

Définition :

Le terme " bilinguisme" est composé de (bi) tiré du grec (*bis*) qui veut dire (deux) , le mot entier veut dire l'utilisation en alternance de deux ou plusieurs langues. Le bilinguisme est un phénomène existant dans le monde entier ,sur tous les continents et dans la plupart des pays .([will1 ma.free.fr /mémoire –licence.htm](http://will1ma.free.fr/mémoire-licence.htm))

Selon jean- Marie Essono(1998 :59) :

« Le bilinguisme ou le plurilinguisme est la faculté pour un individu ou groupe linguistique donné d'utiliser deux ou plusieurs langues et d'en faire usage au sein d'une même communauté linguistique selon le mode de communication (relations familiales ,administratives ou sociales). Tel est le cas du français et de

l'arabe en Algérie , le français ,de l'allemand ,de l'italien et du romanche en Suisse.

Le concept Bilinguisme ,comprend deux types :

_ **Le bilinguisme de l'individu** : la capacité du locuteur d'utiliser deux langues selon les besoins de contexte sociolinguistique .

_ **Le bilinguisme de communauté** :la coexistence de deux langues officielles dans un même état.

Certains linguistes pensent que les vrais bilingues sont aussi bien capables de s'exprimer dans une langue que dans l'autre et ont une connaissance identique des deux langues .D'autres pensent , qu'il est l'utilisation correcte de phrases dans deux langues pour la communication courante .

(<http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bilinguisme>)

Pour Bloomfield .L (1933 :56) , le bilinguisme est « La maîtrise de deux langues »

Chapitre 3

Le system d'écriture et la production écrite

Avec les phénomènes de mondialisation, de réseaux sociaux et de multiculturalisme de plus en plus présents dans notre société, nul doute que l'apprentissage d'une 2e et même d'une 3e langue devient incontournable et nécessaire. Pour apprendre la langue il y a la façon consciente dite guidée (apprentissage) et la façon inconsciente non-guidée (l'acquisition) . Il ya beaucoup de gens qui ne distinguent pas entre « acquisition » et « apprentissage », ou beaucoup d'entre eux croyaient que les deux concepts ont la même signification ou se sont des synonymes ,bien que se sont étroitement lié , cependant la signification de chaque 'un diffèrent de l'autre .Dans notre recherche ,on va parler de ces concepts et quelle est la différence entre eux ?

1.Acquisition et apprentissage :

L'acquisition c'est tout d'abord un processus spontané d'apprentissage qui permet à un enfant d'acquérir progressivement sa langue maternelle. (Microsoft Encarta 2009)

Pour l'essentiel la L1 est acquise avant l'âge de 6ans.Au cours de cette période, le cerveau peut emmagasiner n'importe quel schème linguistique. (jean Marie Essono ,1998,54) .Nous avons vu dans le cour de l'analyse sociolinguistique contrastive que l'acquisition passe par 3 étapes :

a /le pré langue : de 10 à 12 ans , concerne tout les sons émis par un bébé .

b/le petit langage : entre 1 et 3 ans où l'enfant met en place sa grille phonologique. Ce dernier agit par mimétisme et acquiert un registre vocalique et consonantique.

c/ le langage: à partir de 3 ans les moyens linguistique sont plus précis. Une substitution du langage adulte à celui du petit langage se produit. Les énoncés vont se grammaticaliser et s'opère un passage des structures simples vers des structures complexes.

L'acquisition d'une langue est un phénomène intéressant chez l'être humain. Nous sommes la seule espèce vivante sur Terre qui ait développé tout un système lexical pour communiquer ce que nous désirons entre nous .(Cyril Quiroa :2013 :11) Chacun de nous est capable d'acquérir 2 ou bien 3 langues . Elle désigne le mode naturel par lequel un apprenant s'approprie des connaissances ou une langue.

Il s'agit d'un processus d'appropriation naturel sous forme d'une construction langagière qui se fait de manière inconsciente et implicite par le seul bain linguistique en se focalisant sur le sens .(<http://portail-du-fle.info/glossaire/acquisitiondulangage.html>)

Krashen (modèle du moniteur) : pour lui , l'acquisition est :

Un processus de construction créative d'un système/d'une langue selon une série d'étapes communes à tous les apprenants de la même LE. C'est donc un processus inconscient qui résulte de l'application de stratégies universelles comme le démontre l'ordre naturel de l'acquisition de certains aspects grammaticaux par les adultes et les enfants.(<http://portail-du-fle.info/glossaire/acquisitiondulangage.html>)

On peut acquérir une langue étrangère dans des conditions très différentes. Selon l'âge, la manière, les objectifs et le degré d'achèvement de l'acquisition, on pourra distinguer diverses formes d'apprentissage d'une langue étrangère , on peut l'acquérir par la communication quotidienne ,se développe naturellement ,sans intervention systématique qui guide le processus ,par exemple : un travailleur algérien va en allemand sans connaître un mot dans cette langue ,construit sa connaissance dans cette dernière par contact avec l'entourage .

les processus de l'acquisition ,ont attiré l'attention des chercheurs sur un autre types d'erreurs , notamment celles provenant du processus lui-même .Richard ,en 1974, a analysé les erreurs de l'apprenant sont dues, non à la structure de la L1 mais à des sur généralisations provoquées par :

*l'ignorance des limites des règles.

*une application incomplète de toutes les règles nécessaires.

*le développement de concepts erronés..

2.L'apprentissage :

L'apprentissage des langues ne concerne que les langues secondes (L2) .Pour une langue maternelle (L1) ,on parlera d'acquisition .Apprendre L2 ne consiste pas à retenir une nouvelle nomenclature ,une liste de mots, à placer de nouvelles étiquettes sur les objets en tous points parallèles à L1 .C'est plutôt comme a dit A. Martinet (1970 : 12) « *s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de communications linguistiques* » .

L'apprentissage qui suit qu'il s'agisse de L1 ou L2 relève de l'exercice scolaire qui est de l'ordre de l'écrit : on apprend des rhétoriques, des normes d'expression bien formée et de style. La grammaire est conceptualisée et ses règles sont explicites.

Nous avons vu dans le cour de « L'analyse sociolinguistique contrastive » :

L 2 est parlée avec un accent pour de multiples raisons parmi lesquelles le substrat linguistique , se fait selon certain critères : ordre , volonté, réflexion , motivation , systématisation . L'avantage à suivre des cours avec un professeur est à la fois l'orientation du professeur en fonction de vos besoins spécifiques mais aussi le partage de la langue avec les autres étudiants.

On apprendra ainsi à organiser les données selon les schèmes linguistiques du groupe dont on apprend la langue .On évitera donc d'apprendre une langue étrangère ou une langue seconde à coups de dictionnaire ou en retenant les mots isolés pris hors contexte ,au risque de tomber d'illusion du signe_ étiquette.

Exemple :

En français ,on dit :

roux, jaune ,brun ,marron ,bordeaux

En l'ewendo ,on dit tout simplement " vîè"

« Les langues ne découpent pas la réalité de la même façon ; elles ne mettent pas les mêmes structures au services des mêmes significations .À travers la langue ,chaque groupe linguistique exprime sa vision du monde ,découpe l'univers ou la réalité à sa façon .C'est ce qui explique la diversité des cultures ».(Jean-Marie Essono 1998 : 53)

2 .Le système d'écriture :

Un système complet est capable d'exprimer n'importe quel concept formulé par le langage. C'est pourquoi, ces systèmes se caractérisent par une correspondance plus ou moins fixée entre les signes du système d'écriture et les éléments d'une langue que l'écriture représente. Les éléments de la langue représentée sont constitués par des mots, des syllabes, des phonèmes. (www.calligraphie.ca/ecriture.html)

Le système arabe :

L'arabe et le français sont deux langues qui descendent de deux familles différentes, pour FESFES, « *L'arabe descend de la famille Chamito-sémitique,*

le français de la famille Indo-européenne. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonétique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical ». (Cité par FESFES sur : http://resource.cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Monde_Arabe4/hassanet.pdf)

Il est impossible de faire la comparaison entre deux systèmes à cause des différences existant entre les deux, qui apparaissent sur plusieurs niveaux tels que le système d'écriture et le système linguistique, sans oublier de citer les autres facteurs socioculturels qui s'ajoutent comme point de divergence à cause des pratiques propres aux peuples parlant les deux langues (l'arabe et le français). (Gaoudi Fella 2012 : 20)

2.1.système d'écriture :

Chaque langue a un système propre, dont les lettres qui les composent sont totalement différentes. La langue arabe comporte 28 lettres. Bien que très souvent désigné comme un « alphabet », c'est plus précisément un « abjad, » terme décrivant un système d'écriture ne notant que les consonnes de la langue, à la manière de l'écriture d'autres langues sémitiques.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe)

Pour écrire le français , on utilise 26 lettres ,il y a 6 voyelles qui peuvent se prononcer seule a ,e ,i o ,u ,y .les 20 autres, les consonnes, généralement accompagnées d'une voyelle .

Quant à la manière d'écrire est différente dans chaque système. Autrement dit, le français s'écrit de gauche à droite, en revanche, l'arabe s'écrit de droite à gauche .

2.2.Système linguistique :

l'écriture en système arabe correspond à la prononciation ce qui écarte les fautes du chemin d'un apprenant arabophone et surtout celles de l'orthographe sauf quelques cas exceptionnels. En revanche , le système Français, se

caractérisé par la non compatibilité entre le son et la lettre (système grapho-phonétique) et à partir de là que se manifeste chez les élèves apprenant le Français des difficultés au niveau de l'orthographe(Gaoudi Fella : 21).

Cela est expliqué par N.NATACH, ainsi :« *la correspondance entre le son et le signe, le signe et le son, une fois connue, permet pratiquement de se délivrer de tout souci de correction, tel que nous le connaissons en France* ». (Cité par N.NATACH sur : <http://www.ac.nancy-metz.fr/cefisem/primo/articles/m.pdf>).

2.2.1. Au niveau de la morphologie :

Le système de la langue arabe est différent de celui de la langue Française, le premier a un axe de temps sur lequel s'étend trois temps seulement, le passé, le présent et le futur, cependant le second possède six modes et pour chacun il y a des temps simples et des temps composés. Cette grande différence entre les deux systèmes va poser d'immenses difficultés sur le plan de la conjugaison .Ce qui concerne le nombre ; en Français on dit pluriel quand c'est plus qu'un, par contre en arabe le pluriel est compté à partir de trois et plus .On marque 6 pronoms personnels en français ,alors 12 en arabe , le pronom impersonnelle On n'existe pas en arabe . (Gaoudi Fella , 2012 :21)

La graphie des lettres est différente selon que la lettre se trouve en début de mot, au milieu ou en fin, voire isolée. Il n'existe pas de majuscule, par exemple en début de phrase, par contre au français , on voit la majuscule au début de la phrase et même des fois au milieu s'il s'agit d'un nom propre . (https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Capitale_et_majuscule).

2.2.2.Au niveau de la phonétique :

Le système de la langue française contient seize phonèmes .Alors qu'en arabe il n' existe que trois, ce qui provoque des confusions chez les apprenants arabes du Français(FLE).(Gaoudi Fella ,2012 :21)

2.2.3. Au niveau de la syntaxe :

La structure de la phrase en langue française est comme suit: sujet- verbe- complément, en revanche, en arabe, la phrase commence par un verbe suivi d'un complément. Il existe des cas où on place d'abord le nom avant le verbe, et on l'appelle phrase nominale, car elle commence par un nom. Tandis qu'en français, une phrase est dite nominale, si elle ne contient jamais de verbe. On remarque qu'au niveau syntaxique, l'emplacement de chaque mot constituant la phrase a sa valeur, car un décalage quelconque pourrait affecter négativement le sens en déviant son aspect sémantique.(Idem :22)

3. Les difficultés de la production écrite en langue étrangère :

La complexité de l'écriture règne toujours à l'encontre de tout raisonnement qui entendrait cette tâche comme étant plus facile à réaliser en langue étrangère. Comme le signale Alarcon (2001 :4), « *il ne faut pas oublier qu'il existe une différence dans la manière d'aborder l'étude de l'écriture en langue maternelle et en langue étrangère. Le natif connaît déjà sa langue quand il entre à l'école, il possède une compétence qui lui est très utile.* » (http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.aslim_v&part=137230)

Ainsi Wolff (1996 :110) affirme aussi que l'apprenant de langue étrangère rencontre les mêmes problèmes en se trouvant face à des difficultés supplémentaires :

- Difficultés linguistiques, notamment sur le plan lexical ;
- Difficultés à mettre en œuvre dans la langue seconde des stratégies de production textuelle pratiquement automatisées en L1 ;

- Difficultés d'ordre socioculturel, chaque langue ayant ses caractéristiques rhétoriques propre, que l'apprenant ne connaît pas .(http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.aslim_v&part=137230)

Les apprenants de la langue étrangère produisent des textes caractérisés par des spécificités entre autres :

-Des textes courts : l'apprenant de L2 généralement produit des textes courts ,limités car il a des informations moins par rapport à sa langue .

-Un vocabulaire restreint : les apprenants ont un vocabulaire restreint, ; ils font plus de redondance lexicale qu'en langue première ,tu trouve jamais le subjonctif seulement l'indicatif.

-une syntaxe simple : les textes des apprenants LE se caractérisent par une syntaxe simple, moins riche au moyen de conjonctions de coordination ou de juxtaposition.

-plus d'erreurs : la production écrite en langue seconde connaît plus d'erreurs qu'en langue première, soit au niveau de la morphologie ou de la syntaxe.(ARFA Soumia, 2013 :29)

4.Définition et objectifs de l'expression écrite dans approche communicative :

La plupart des enseignants et des élèves dans nos écoles confrontent à un grave problème dans l'enseignement et l'apprentissage du sujet expression - orale et écrite . ce dernier n'obtient pas généralement une attention adéquate des enseignants et des élèves eux même car on fait juste une séance de production écrite par semaine et des fois par mois ,si bien que les apprenants arabophones

rencontrent les plus souvent des difficultés et des complexités en rédigeant en langue française. Il est facile de remarquer la manipulation des structures morpho-syntaxique demeure l'une des difficultés majeurs au niveau de l'écrit et envisager des solutions efficaces dans l'enseignement suppose de cerner réellement ces difficultés et de les comprendre. Dans notre recherche nous allons essayer d'identifier les erreurs produites par les élèves de la 2ème année moyenne du moyen Ettahdib et comment les remédier.

D'abord que veut dire « écrire » ?

Selon Duras : *Ecrire « C'est une sorte de faculté qu'on a à côté de sa personne, parallèlement à elle-même, d'une autre personne qui apparaît et qui avance, invisible, douée de pensée, de colère, et qui quelquefois, de son propre fait, est en danger d'en perdre la vie »* .(<http://www.aucafedelapage.com/lecriture-selon-marguerite-duras/>)

Dans le cadre de l'enseignement est un acte signifiant qui permet à l'élève à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts, ses préoccupations pour communiquer à d'autres.

D'après Essono J-M (1998 :63)« *l'écriture est un mode de communication qu'utilisent les hommes pour matérialiser leur pensées, fixer la parole fugitive selon l'adage : verba volant , scripta manent . Par l'écriture , les peuples consignent leurs histoires , véhiculent leur culture , leur littérature , leur science »*

4.1. Qu'est qu'une production écrite ou bien expression écrite ?

Pour Danielle Bailly, il y a une différence entre les termes « production » et « Expression » :

Pour elle la production signifie seulement « *émission de parole ou de texte écrite* », en tant que l'expression écrite est "la production personnelle et autonome d'un message écrit énonciativement engagé".

www.alsace.iufm.fr/.../productions.../capesanglaisprodecrite2010.pdf

La production écrite n'est pas une activité simple mais une démarche par étapes composées de :

La Pré écriture :est la phase de planification ,mettre les buts et les objectifs de l'écriture ;

-identifier le destinataire .

-choisir le style (informatif ,explicatif ,exhortatif...)

-organiser les idées .

L'écriture : dite « la phase d'écriture proprement»,ici on va sélectionner le vocabulaire cible approprié et les organiser dans des contextes significatifs ,on va vérifier est ce que l'utilisation des structure grammaticales sont correctes ,et aussi de mettre en considération la ponctuation .

La post écriture :c'est la phase de vérification et de modification le contenu .L'élève devrait avoir pour examiner et réviser son thème .il relit le contenu et retirer les répétitions par exemple ,vérification des règle de base comme le pluriel , féminin...

<http://dSPACE.univbiskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5920/1/RABIE%20Elkhansaa.pdf>

On distingue généralement 3 types d'expression :

Expression guidée :

D'après Danielle Bailly, c'est l'application fidèle d'un modèle à des fins de familiarisation.

(Ex : recopier une lettre en la personnalisant)

Expression semi-guidée :

C'est là où on va utiliser obligatoirement certaines fonctions, d'un mode d'écriture ...

Exemple de semi-guidage proposé par K. Julie: écrire une lettre de réclamation, ce qui implique l'utilisation d'un champ lexical précis, celui de la colère ou de l'indignation.

Expression libre :

l'expression libre permet à l'élève d'exprimer ses sentiments, *ses idées, ses opinions...*

Cette activité fait intervenir cinq niveaux de composantes à des degrés divers de la production :

Selon Moirand (1982) :

-Une compétence linguistique : la maîtrise de la langue concernant la morphologie, syntaxe, lexique .

- Une compétence référentielle : la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde

-Une compétence socioculturelle : « connaissance et appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, connaissance de l'histoire culturelle » .

-Une compétence cognitive : « compétence qui met en œuvre les processus de Constitution du savoir et les processus d'acquisition/apprentissage de la langue ».

-Une compétence pragmatique : « capacité à produire un texte correspondant à une situation de communication écrite » . . (Arfa Soumia 26-27)

4.2. Les objectifs de la production écrite :

La production écrite a permet d'établir des rapports entre les savoirs déjà construits et les problèmes rencontrés, prenant en compte l'état du savoir des élèves et leurs représentations.

Les objectifs de la production écrite sont :

- présenter des informations
- véhiculer des sentiments
- donner ses impressions
- fixer ses connaissances
- clarifier notre esprit,
- laisser une touche .

C' est l'occasion qui permet à l'enseignant de :

- mesurer et apprécier l'évolution de la compétence des élèves.
- corriger les dysfonctionnements de la composante textuelle et discursive dans les productions écrites des élèves.
- remédier aux difficultés rencontrées par les élèves ...

(<http://elhamidiafle.forumactif.org/t1536-la-correction-de-l-ecrit>)

L'enseignant joue un rôle ou plus claire il est le rôle central dans l'orientation des élèves à écrire , pourtant les erreurs rencontrées par l'apprenant dans l'expression écrite sont innombrable que ce soit une mauvaise utilisation de stratégies appropriés pratique pour l'enseignement du sujet de la production

écrite ,ou mauvaise évaluation d'écriture provoquant la frustration et la réticence de cette pratique ,le maitre dans tout cas doit être respecter et comprendre les productions écrites de ses élèves .

L'enseignant peut être suivre quelque stratégies dans l'enseignement de l'expression écrite en plus l'utilisation de certaine méthodes dans la correction et l'évaluation (selon le bon usage) il ya cinq étapes :

Rappel et analyse du sujet:

- Souligner les mots-clés;
- Rappeler le modèle discursif (type de texte) : la consigne d'écriture;
- Rappeler les structures de la langue à (ré) investir : les critères de réussite.

Observation et analyse d'une copie d'élève

- Faire des remarques sur sa présentation (§, alinéas, ponctuation, majuscules ...),
- Faire une lecture repérage de la copie: compréhension du sujet (l'élève a-t-il répondu au sujet ou non?), correction de la langue, découpage du texte ...

Correction du devoir

- Faire repérer, nommer et analyser les erreurs ;
- Rappeler la règle si nécessaire ;
- Corriger les phrases une à une (élimination des termes erronés et remplacement par des termes justes) : erreurs d'articulation ,de cohésion et de cohérence ;
- Epurer le devoir: remédier aux erreurs par des exercices correctifs appropriés (PLM) ;
- Améliorer textuellement et collectivement le devoir corrigé :

- enrichissement du vocabulaire par synonymie (repérer les termes substituables) ou par transformation (voir s'il y a possibilité d'introduire une autre tournure)

- utilisation de tournures ou phrases plus complexes ...

Lecture à haute voix

L'énoncé correct obtenu est lu par quelques élèves. Cette lecture « contrôle » permet de :

- Déceler et corriger d'éventuelles erreurs d'inattention, voire d'incohérence,
- S'appropriier l'énoncé correct et le restituer mentalement et par écrit sur les cahiers de cours.

Correction individuelle

Elle constitue le moment fort de la correction de l'écrit.

Après réception des copies et lecture des annotations de l'enseignant, elle permet à l'élève :

- De lui rendre compte de son travail ;
- De prendre conscience de ses réussites, de ses erreurs personnelles et de l'étendu de l'effort restant à fournir ;
- De s'auto-corriger: au crayon et sur sa copie;
- De s'auto-évaluer.

(<http://lebonusage.over-blog.com/tag/le%20bon%20usage/>)

Deuxième partie

La pratique

Chapitre 1

Présentation du corpus , de la population et de la grille d'analyse

Introduction

Dans cette deuxième partie , nous avons tenté d'analyser des productions écrites par des élèves de la 2^{ème} année moyenne .La consigne était de rédiger un texte dans lequel l'élève relate un souvenir qui l'a marqué .Nous avons opté pour une analyse qualitative et une analyse quantitative . L'analyse qualitative consiste à relever des interférences morphosyntaxiques figurant au niveau du texte ,les décrire et essayer de les expliquer .. L'analyse quantitative , quant à elle , va nous permettre de connaître la récurrence de chaque type d'interférence .

I- Présentation du corpus , de la population et de la grille d'analyse

1-La population :

Notre public est constitué de trente trois (33) élèves (13 garçons et 20filles) inscrits en 2^e année moyenne au CEM « ETTEHDIB » à EL- Milia wilaya de Jijel .Ces élèves sont âgés de 12 et 13 ans .

2- Le corpus :

Notre corpus est un ensemble de productions écrites rédigées par des élèves de 2^e année moyenne lors d'une séance de l'activité de production écrite . Le sujet était comme suit :

« rédige un texte dans lequel tu va relater à tes camarades un souvenir qui t'a marqué ».

Le nombre total des rédactions est trente trois(33) , nous en avons choisi quatorze (14) qui servent notre recherche .

Chapitre 2

L'analyse

I-L'analyse qualitative :

Cette analyse nous permet d'identifier et de décrire les interférences morphosyntaxiques au niveau des productions écrites des élèves .

A-Dans la phrase simple :

1- L'accord en genre et en nombre :

1.1.Entre le nom et le déterminant :

Interférence	Correction
1-la flamme sur <u>le cheveux</u> de hayate	-La flamme sur <u>les cheveux</u> de Hayet
2- <u>mon main</u> est blessé blessure grand daleur	- <u>ma main</u> est blessée blessure grande douleur
3-je kurire a <u>mon maissant</u>	-Je cours à <u>ma maison</u>
4- un hom et effleurer et trap le chien a <u>son tet</u> peur <u>une pistoli</u>	-Un homme et effleurer et attrape le chien à <u>sa tête</u> par <u>un pistolet</u>
5-les personnages des dans <u>un</u> maison	- les personnages des dans <u>une maison</u>
6-étant donnée qui <u>la billets</u> de la billets de banque pour le vendeur	-Étant donné que <u>le billet</u> de le billet de banque pour le vendeur

Commentaire :

-Dans la première phrase(la flamme sur le cheveux de hayate) , le nom « cheveux » en français est un nom masculin qui s'emploie au pluriel, mais on remarque qu'il est employé au singulier . Cela peut être expliqué par le fait que son équivalent en langue arabe est un nom singulier « الشعر »

- Dans la deuxième phrase (mon main est blessé) , l'apprenant n'a pas fait l'accord entre le nom (main) et le déterminant « ma ». Cela est dû au fait que le genre de ce nom dans en arabe est masculin(اليد) alors qu'en français, il est féminin, c'est ce qui l' a amené alors à employer le l'adjectif possessif « mon» au lieu de « ma ».

- Dans la troisième et la quatrième phrase (je kurire a mon maissant) et(un hom et effleurer et trap le chien a son tet peur une pistoli), l'apprenant n'a pas fait l'accord d'abord entre l'adjectif possessif « ma » et le nom , « maison » et aussi entre l'adjectif possessif « mon » et le nom « tête » . « maison »et « tête » sont de mots féminins alors que leur équivalent en arabe sont masculin « الراس » et« المنزل » . Nous pouvons donner la même explication pour l'absence de l'accord entre le mot «pistolet »et le déterminant « une »car l'équivalent du mot « pistolet » en arabe est un mot féminin « البندقية » .

-Dans la cinquième phrase(les personnages des dans un maison) ,l'apprenant n'a pas accordé entre l'article indéfini « un » avec le nom « maison » car maison est un nom féminin , en revanche « المنزل » est un nom masculin ce que justifie l'absence de l'accord .

-Dans la sixième phrase (étant donnée qui la billets de la billets de banque pour le vendeur), le nom « billet » en français est un nom masculin , mais on remarque que l'apprenant a employé avec ce nom un déterminant désignant le féminin (la), cela peut être expliqué par le fait que ce nom en arabe est un nom féminin (التذكرة).

1.2 . Entre l'adjectif et le nom :

Interférence	Correction
1- ses le tremblement de terre, <u>tout les armoires</u> sont bouges	-C'est le tremblement de terre , <u>toutes les armoires</u> bougent
2-un jour avant cinq année , advenra <u>chose effrayant</u>	- Un jour avant cinq années , advenra <u>chose effrayante</u>
3-mon main est blessé blessure <u>grand daleur</u>	- Ma main est blessée blessure <u>grande douleur</u>
4-à ce moment là j'ai entendu <u>des grandes sourire</u>	-à ce moment là j'ai entendu des <u>grands sourires</u>

Commentaire:

- Dans la première phrase(ses le tremblement de terre, tout les armoires sont bouges) ,l'élève n'a pas fait l'accord entre l'adjectif indéfini « tout » et le nom « armoire » malgré que le mot « armoires » et son équivalent en langue arabe « الخزائن » sont des noms féminins .Nous pensons que c'est à juste une faute d'inattention.

- Dans la deuxième phrase (un jour avant cinq année , advenra chose effrayant) ,nous voyons qu'il n'ya pas d'accord entre le nom « chose » et l'adjectif «effrayante » ,puisque le nom « chose » en langue française est un mot féminin ,alors qu'il est masculin en langue arabe, ce qui justifie l'absence de l'accord.

-Dans la troisième phrase(mon main est blessé blessure grand daleur), nous remarquons qu'il n' y a pas d'accord entre l'adjectif et le nom. Le nom « douleur » dans le système de la langue française est un nom féminin , mais dans celui de l'arabe il est masculin (الالم) , c'est ce qui justifie alors l'absence de l'accord entre l'adjectif et le nom qu'il a qualifié.

-Dans la quatrième phrase (à ce moment là j'ai entendu des grandes sourire) , nous remarquons l'absence de l'accord entre l'adjectif « grand » et le nom « sourire » . Cela est dû au fait que le mot « sourire » qui est un nom masculin en français, et un nom féminin en arabe , c'est l'équivalent du mot (ابتسامة). Donc , l'apprenant a employé l'adjectif au féminin

Certain noms en français et en arabe ne partagent pas le même genre d'où l'apprenant a commis ces interférences au niveau de l'accord.

2- Les morphèmes fonctionnels :

2.1. Les prépositions et conjonctions :

Interférence	Correction
1-ont fait dans la plan <u>dans aéroport</u> Mohamed boudiaf	-On fait dans le plan à l'aéroport Mohamed Boudiaf
2-je parte moi et ma mère et mon père a un cirque <u>dans la ville</u> du secicda	- je pars moi et ma mère et mon père à un cirque à la ville de skikkda
3- un jour de mon enfance <u>comme j'étais</u> à l'age de cenque ans	- un jour de mon enfance quand j'étais à l'âge de cinq ans

4- je trouvais un chien , il <u>commença de cour</u> derrière moi et moi j'ai <u>commence de crier</u> .	- je trouvais un chien ,il commence à courir derrière moi et moi j'ai commencé à crier
5-C'est le seul souvenir qui m'a rester <u>dans mémoire</u>	-c'est le seul souvenir qui m'a rester en mémoire

Commentaire :

-Dans la première phrase(ont fait dans la plan dans aéroport Mohamed boudiaf) , et la deuxième phrase (je parte moi et ma mère et mon père a un cirque dans la ville du secicda) et la dernière phrase (C'est le seul souvenir qui m'a rester dans mémoire).L'élève tombe dans le piège de la préposition(في) qui a plusieurs équivalents en français tels que (à , dans , au, en)

- Dans la troisième phrase (un jour de mon enfance comme j'étais à l'âge de cenque ans) , l'élève a utilisé l'adverbe « comme » au lieu d'utiliser la conjonction de subordination « quand ». Cette formule existe dans la langue arabe dialectal (كيما كنت في عمري) . Nous pensons que l'élève a fait la traduction littérale de cette phrase .

-Dans la quatrième phrase(je trouvais un chien , il commença de cour derrière moi et moi j'ai commence de crier) , on peut donner la même explication pour ces deux erreurs. L'apprenant ici n'a pas employé la préposition qui convient au verbe « commencer » . Il a utilisé la préposition(de) au lieu de la préposition (à) . Cela peut être justifié par l'absence de la préposition (à) dans le système de sa langue maternelle.

2.2. Les morphèmes d'amalgame : les interférences qui concerne ce paramètre sont inexistantes .

3-Les interférences syntaxiques :

Interférence	Correction
1- <u>lorsque more mon ami</u>	- lorsque mon ami est mort
2- <u>elle fatigi</u>	- elle est fatiguée
3-Dans celui-là jour <u>mort mon grand-père</u>	- la mort de mon grand-père dans celui-là jour
4- <u>pleura sur mon grand-père</u>	- pleura mon grand-père
5-Ceci le jour du pire <u>dans vies</u>	-ces le jour du pire, dans la vie
6-Fella moi et ma famille <u>a ville illizi</u>	-Fella , moi et ma famille allons à la ville d' Illizzi

Commentaire :

-Dans la première phrase (lorsque more mon ami), et la deuxième phrase(elle fatigi), nous remarquons le manque du verbe « être »entre le nom « ami » et l'adjectif qualificatif « mort » , et entre le pronom personnel « elle » et l'adjectif qualificatif « fatiguée » parce que l'auxiliaire ou bien le verbe être n'existe pas en langue arabe.

-Dans la troisième phrase(Dans celui-là jour mort mon grand-père) , nous remarquons la suppression de la conjonction .L'élève fait la traduction de la phrase « موت جدي » aussi le nom « موت » est un nom indéfini qui n' a pas besoin de lui ajouter « ال ». En revanche ,en langue française, il faut ajouter l'article défini (la) au nom « mort » .Même cas pour la cinquième phrase, il faut ajouter l'article défini « la » au nom « vie » .

_ Dans la quatrième phrase (pleura sur mon grand-père), l'apprenant a fait la traduction littérale de la phrase en langue arabe « بكيت على جدي », d'où l'ajout de la préposition « sur » . Nous pouvons donner La meme explication à la dernière phrase où l'apprenant a omis l'emploi du déterminant « la » pour le nom « ville » . C'est la traduction de la phrase en langue arabe « في مدينة اليزي » .

B-Dans la phrase complexe: nous signalons que nous n'avons trouvé aucune interférence morphosyntaxique au niveau de la phrase complexe.

Résultats de l'analyse qualitative :

Cette analyse nous a permis de relever les interférences morphosyntaxiques dans les productions écrites des élèves de 2^e année moyenne .Ces interférences sont :

- L'accord en genre et en nombre : d'abord ,entre le déterminant et le nom ,comme le montrent les exemples suivants : « mon main » et « le cheveux » .Aussi , entre l'adjectif et le nom ,par exemple « chose effrayant » et « grand daleur » .
- les morphèmes fonctionnels : nous remarquons que les apprenants n'ont pas utilisé les prépositions et les conjonctions qui conviennent ,à titre d'exemple : « dans aéroport » et « comme j'étais à l'âge de cenque ans » .

- Les interférences syntaxiques : la différence de l'ordre de la phrase en arabe et en français a conduit l'apprenant à commettre des erreurs syntaxiques .Il commence sa phrase par le verbe comme en arabe , par exemple : « mort mon ami » , « pleura sur mon grand-père » .Aussi , il n'emploie pas les articles, par exemple : « à ville illizi » et l'auxiliaire (être) par exemple : « elle fatigi » . Par contre , les interférences qui concernent les morphèmes d'amalgame dans la phrase simple et les interférences qui concernent la phrase complexe étaient absentes .

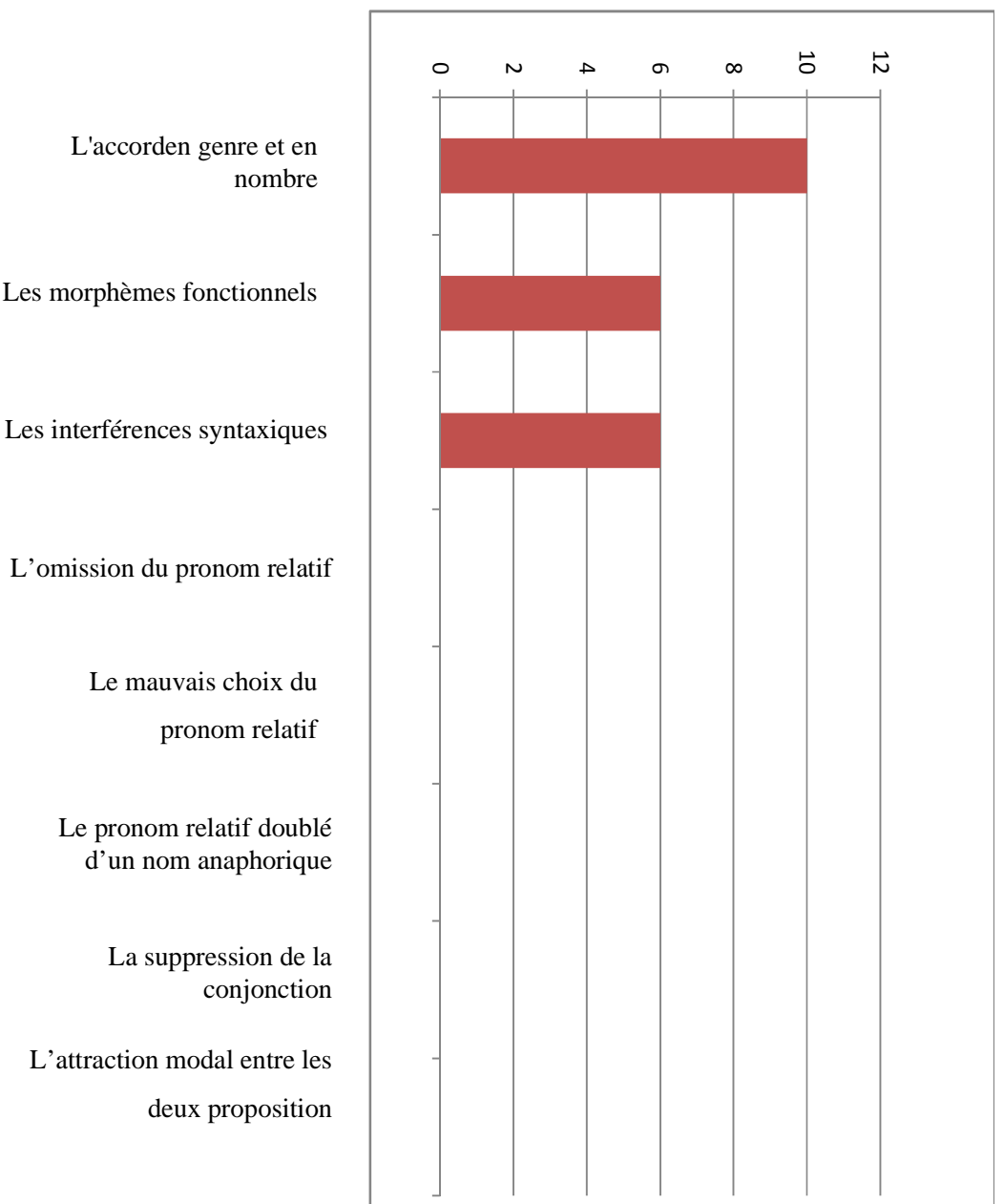
II-Analyse quantitative :

Cette analyse nous permet de comptabiliser le nombre d'occurrence de chaque interférence dans les productions écrites des élèves .

Les interférences morpho-syntaxique	Le nombre d'occurrence	Pourcentage
L'accord en genre et en nombre	10	45,45%
Les morphèmes fonctionnels	6	27,27%
Les interférences syntaxiques	6	27 ,27%
L'omission du pronom relatif	0	0%
Le mauvais choix du pronom relatif	0	0%
Le pronom relatif doublé d'un nom anaphorique	0	0%
La suppression de la	0	0%

conjonction		
L'attraction modal entre les deux proposition	0	0%
Total	22	100

Histogramme :



La fréquence des interférences morphosyntaxique au niveau de la production écrite chez les élèves de 2eme année moyenne .

Résultats de l'analyse quantitative :

Nous remarquons que les interférences majoritairement marquées sont commises au niveau de l'accord . Cela peut être expliqué par le fait que les apprenants gardent ce qu'ils ont déjà appris en leur langue maternelle et le transposent dans la langue cible . En revanche, celles au niveau des morphèmes fonctionnels et au niveau de la syntaxe ne sont pas fortement marquées , car les phrases employées sont des phrases simples .

Synthèse des résultats :

L'influence des habitudes de la langue maternelle est bien marquée dans les productions écrites des élèves . Cela est clair dans les erreurs qu'ils ont commises. D'après les résultats de notre analyse , nous avons trouvé que la majorité des interférences se situent au niveau de l'accord Par contre, au niveau de la syntaxe et des morphèmes fonctionnels , ces interférences ne sont pas récurrentes .

Conclusion générale

La réalité sociolinguistique en Algérie montre qu'il existe plusieurs codes ,ayant des systèmes linguistique différents l'un de l'autre .Cette coexistence entraine un phénomène appelé « l'interférence linguistique » .

Les interférences linguistiques se subdivisent en 3 types phoniques qui touchent les unités de syllabation et d'articulation. Lexico-sémantiques qui consistent à intégrer de manière inconsciente une unité lexicale d'une langue 1 dans une langue. Les interférences morphosyntaxiques , le type sur lequel notre étude a été focalisée .Il s'agit de la transposition négative des règles grammaticales d'une langue source à une langue étrangère ,y compris les accords , l'agencement erroné des unités linguistiques d'une phrase .

L'expression dans une langue étrangère est une opération difficile parce qu'elle demande de l'apprenant la compétence de planification et l'organisation jusqu'à la ponctuation.

L'écriture exige également que l'apprenant soit très sensible au système linguistique de la langue, cible et la façon de communiquer des idées et des sentiments en particulier.

En analysant leurs erreurs, il nous a été clair que les apprenants n'ont pas assimilé toutes les règles de la langue cible, alors il a toujours recours à construire des unités et des structures linguistiques sur la base de la langue maternelle sans rendre compte des spécificités du système linguistique de la langue dans laquelle ils rédigent. Cela confirme en fait les hypothèses que nous avons déjà mises ;l'influence des habitudes de la langue maternelle sur la langue cible ainsi que la non maîtrise des règles grammaticales de cette langue .

Pour conclure, en guise de l'emploi d'une bonne norme de la langue cible , il serait fiable d'employer au sein de la classe des contrastes entre la langue

maternelle et la langue étrangère au cours de la transmission de la morpho-syntaxe .on peut parfaire l'utilisation de la langue française .

Références Bibliographiques

Ouvrages :

- BLOOFIELD .L ,Langage ,1993,Klincksieck , paris
- CALVET ,L.J ,Sociolinguistique,1993 ,puf,Que sais_je ?
- HAMERS.J.F, cité dans Moreau .ML.Sociolinguistique et concept de base ,1997 ,Mardaga ,Bruxelles
- HAMERS ,JOSIANE ET BLANC,MICHEL , Bilingualité et bilinguisme, 1983 ,Mardaga ,Bruxelles
- _ J.M.ESSONO ,Précis de linguistique générale ,1998 ,L'Harmattan,Paris
- _ LEON .P ,LEON.M , Introduction à la phonétique corrective ,1976 , Hachette et Larousse, Paris ,p 41 ,43
- _WEINREICH.U, Languages in contact,1963,Mouton ,La Hays.
- _W.MACKEY ,Bilinguisme et contact des langues ,1976 , Klincksieck, paris

Articles :

- Carole Martin _Caroline Kopp, Expression écrite 05_06 pp 1 -3
- DEBYSER FRANCIS ,La linguistique contrastive et les interférences In Langue française . N°8,1970 ,pp 31-61

Dictionnaires :

- JEAN DUBOIS ,Dictionnaire de linguistique , 1973, Larousse ,Paris
- JEAN DUBOIS, 1994,Larousse, Paris

Mémoires :

- Cyril Quouirora, L'acquisition d'une langue étrangère dans un cadre scolaire _ l'approche communicative , 2013 , Tromso
- Arfa Soumia, Analyse contrastive des interférences linguistique dans les productions écrites des apprenants de quatrième année moyenne . Cas CEM boudiaf Abdullah , El Ancer , 2012 /2013 , Jijel
- Annik Rivens ,Les interférences phoniques : Un lien entre langue source et langue cible , 1994, Grenoble
- Boualita soumia , les représentations de la langues française chez les étudiants de Jijel . Cas d'étudiant de la première année secondaire à kenchoul Ali , 2012 /2013,Jijel
- Gaoudi Fella , les interférences morphosyntaxiques à l'oral et à l'écrit , chez les apprenants de la quatrième année moyenne , collège Ibn Hani El –Andaloussi , 2011 /2012 Msila

Sites :

- will1 ma .free. Fr mémoire – licence .htm
- <http://fr.m.wikibooks.org/wiki/morpho-syntaxe>.
- <https://www.migreat.co.uk/fr/maghrebins/london/actu/langue-anglaise-syst%C3%A8me-%C3%A9ducatif-alg%C3%A9rien-n1746>
- <http://fr.m.wikipedia.org/wiki/syntaxe>
- <http://elhamidiafle.forumactif.org/t1536-la-correction-de-l-ecrit>
- Samsam 0081- La francophonie en Algerie : WWW .djelja .info 2012

-<http://lebonusage.over-blog.com/tag/le%20bon%20usage>

<http://dspace.univbiskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5920/1/RABIE%20Elkhansaa.pdf>

-www.alsace.iufm.fr/.../productions.../capesanglaisprodecrite2010.pdf

- <http://www.aucafedelapage.com/lecriture-selon-marguerite-duras/>

-www.calligraphie.ca/ecriture.html

-: http://resource.cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Monde_Arabe4/hassanet.pdf

http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.aslim_v&part=137230

- <http://www.ac.nancy-metz.fr/cefisem/primos/articles/m.pdf>.

-https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Capitale_et_majuscule

-https://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe

Dictionnaires:

- JEAN DUBOIS ,Dictionnaire de linguistique , 1973, Larousse ,Paris

-JEAN DUBOIS, 1994,Larousse, Paris

Annexes

- Lundi 25 Avril 2016

Maïma
Zoukri
B

Devoir de Français

L'expérience personnelle

- que j'ai faite dans nous expérience personnelle. J'alla moi et ma famille à ville Illizi est situé dans Sahara. Étaient cette expérience je ne serai jamais oubliée. Étaient l'antastique ont fait dans la plan dans Aéroport Mohamed Boudiaf ont Constantine direction de l'aéroport Annamas qui est une filiale d'Illizi quand nous vous vu paysage que je n'oublie jamais dans ma vie. Anis et nous avons passé 15 jours et était heureuse.

Lundi 25 Avril 2016

'AHYA

'JAMAA

'AMU

as d'el

as d'el

un jour, je regarde un grand chien
effrayable et puis je le vois à mon
maissant me le chien tabit moi et
monj mon tet apire un bon et
d'effrayer et trap le chien a son tet
peur une pistole apire je pleure
et m'heureux peur le chien
qui mar.

Un certain jour d'été aller chez
Ma Tante, un jour Sortir dans la
maison si trouver un grand chien
devant la maison asile jouer lorsque
asile et chez maison espérer
Sur puis morsure puis prendre
chez en hospital être un jour
+ elle ne pas apprivoiser sa jour
pour Mon main et blessé blessure
grand douleur grand.

Lundi 25 Avril 2016

Itikél, Hamed

un jour, nous sommes ensemble dans
la maison, soudainement le
tremblement de terre, toutes
arrivoire son bouger les verres
assiettes se cassent et on le par
la terre, parce que le tremblement
été fort des enfants pleurent aizer
tout le monde sort de la maison
ils se campagne. des une action d'urgence
terrible, il a été très terrible
des. Sa man Souvenir de
Mai. il laissait visible dans
Mon Coeur :

- 1 -

- 1 -

Lundi 25 Avril 2016

Bouskia

Badis

LAMU

Lorsque Mère mon ami était chez
la vie. Casée cordial prise mon
Sentiment tête avec ne rire pas
mon la vie Sœur histoire me pas
A dake Sœur vie.

My Love you mon ami

Il était une fois la ma mère aller a la
foire ... Elle fatigi Beaucoup et le monstre
Sourgi avec les autres et les valises haute
a sa mère courir le monstre avec et
Elle demande les vesele Le Père atantille
Beaucoup Il vien avec les enfants de
cette Elle et tres lentement le Non
Pere aller de cette maison Malheureusement
Tres Peu de la journe l'arceque Pardin
le Monstre Sourgi Tropi avec c de ma
mère

Souvenir

de Cette MA mère
de Non Père.

La baine d'âne de Lo 13 était
de maison parfois arriver
combustible maison fahd
combustible de maison flada
Bade c. gia atasilon
parsonage de feut laine
gia de combustion Retare loco
hite ana maison toute
de combustion. Posestatae
en hda ses parsonage des
dans un maison lahnahm
Kasre hla chassé de masica
En ansa adhe adtata

Hayate et Yahia:

- Hayate c'etene petit fille Est yahia
c'etene petit garcon, et un fois
dans le chambre yahia il ya donec le sabre,
et vien eset et yahia inblemmition ^{le flamme} sur le
cheveux de Hayate ~~non~~ compree pas,
est je suis Rayane il je extinction
le cheveux de Hayate,
Hayate vaite donec le mamen et elle:
mamane, mamane, yahia il (fl)
inblemmition le flamme sur le cheveux
maman il cose le cheveux de Hayate
et papa frapper yahia, papa et mamane
Remerciemente.

Le week-end
un jour, je suis allé pour extraire
mon carte mémoire du téléphone mais
je me suis perdu et de le mettre à
l'intérieur d'un billet de banque de 5000 DA.
quelques jours plus tard, je suis allé
pour acheter des choses et étant donné
que la billets de banques pour le
vendeur, quand je suis rentré à la
maison je me souviens que la carte
mémoire du téléphone dans l'argent
qui les à acheter, je suis commencée
à pleurer et ma mère était ma carte
la responsabilité, et un jour après
je suis allé à arranger les choses de
mon sac j'ai trouvé la carte mémoire
je était heureuse et je remercia le dieu.

un jour de mon enfance, comme
j'étais à l'âge de cinq ans. Je partis
moi ma mère et mon père à un cirque
dans la ville de Saida sans nous
entrons est la première chose qui
me fait impression les différentes couleurs
rouges, les lumières allumées, un homme
habillé en veston de cuir qui dresse
un lion et conduit une jeune femme
habillée en veston de chat, ça qui me
peut à la fin du jour
elle me conviait pour jouer avec elle.
je ne pourrais oublier jamais.

Il y avait de mon enfance
comme si j'étais à l'âge de cinq
ans je partais avec ma mère et
mon père à un cirque dans la
ville au second étage maintenant
et la première chaise qui

un jour, avant cinq années adre
-meraz chose eff rayant et triste.
dan celui-là jour être mort mon
grand père matriced. Allah.
et laisser mon souvenir jeli,
ét ais celui-là jour du attrister
jour dans vie.
et pleurera sur mon grand père
beaucoup et ceci le jour du
pire jour dans vies, et jamais
politesse dans vie.

Je me souviens quand j'avais
4 ou 5 ans on a elle chez mon
grand père a lui belaid il
avait une grande maison avec
un grand jardin.

et il avait une chienne elle
s'appelle diana, la journée on elle
a la plage et l'après midi on joue
cache cache et diana aussi
et soudain elle court sur
moi et elle m'a mordu dans la
joue elle m'a effrayé et ma
maman m'a mis de l'huile d'olive et je me
suis rendu compte qu'elle s'amuse
avec moi et elle n'est pas
méchante. C'est la seule
souvenance qui m'est restée dans
ma mémoire.

un jour j'étais va a l'agardin
soudain, j'ai trouve un chien. Je mange
de cour. de viere moi et moi j'ai comence
le crier. apres. sa papa aruse
et fraper le chien, le chien tombe
sur la terre. et il morte.